

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées\\_CNAM FG 15 \(7\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à Charles Armengaud, 31 janvier 1864](#)

## Jean-Baptiste André Godin à Charles Armengaud, 31 janvier 1864

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familièrè de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)  
DroitsFamilièrè de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[31 janvier 1864](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Armengaud, Charles \(1813-1893\)](#)

Lieu de destination23, boulevard de Strasbourg, Paris

### Description

RésuméSur le procès en contrefaçon opposant Corneau frères à Godin. Godin discute des brevets et additions de Joly et de Corneau frères. Il demande à Armengaud de lui communiquer la copie du brevet de Joly.

### Mots-clés

[Brevets d'invention](#), [Consultation juridique](#), [Contrefaçon](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Personnes citées

- [Corneau frères](#)
- [Joly et Cie](#)

## Informations sur le document source

CoteFG 15 (7)

Collation2 p (73r, 74v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/09/2022

Dernière modification le 26/04/2023

---

Paris le 21 janvier 1854

Monsieur l'Inventeur

Je ne puis pas avoir besoin de  
certificat d'addition de brevet j'ai vu  
que ces certificats ne contiennent une  
explication de l'objet de l'invention dans une  
double enveloppe <sup>de papier</sup> et qu'ils ont semblé au  
contraire par principe être, le Courant  
dont vous avez le manuscrit le brevet  
offert se prétendant inventeur de l'invention  
ou qu'ils faisaient partie de leur description  
et rapportés à la planche 1<sup>re</sup> et ils  
paraissent surtout prouver à la  
nouveau de leur appareil parce qu'il  
a des ouvertures dans l'enveloppe et une  
petite buse mobile à la partie supérieure du  
foyer, ils affirment encore sur les papiers  
qui ont fait au foyer pourvu d'un  
de l'enveloppe, pour y mettre le combustible  
à dont la des points à combaître et les  
les faits antérieurs à leur brevet d'addition  
et même à leur brevet de 1852 (car ils  
affirment que leur brevet de 1852 estant que  
le brevet d'addition de 1860) ne sont utiles  
à l'usage

Vous savez que le brevet j'ai vu  
peut être bien pour tout ce qui a de caractère  
à la planche 1<sup>re</sup> du brevet que dans un  
advice de l'Inventeur

faites enfin la loi de tout ce qui peut  
avoir un intérêt dans la question &  
vous en ramènerai le montant au plus tôt  
que vous m'en aurez fait connaître  
l'état

ayez p. vous qui Monsieur mes  
chers amis

Lucas